



LA DÉ- CADE

LA LETTRE DU CERCLE
JEAN BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale
sont aussi nécessaires au
maintien de la République
que le fut le courage pour
la conquérir. »

mai 2016

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« *La Décade philosophique, littéraire et politique* » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, le 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance ! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

Il nous l'avait bien dit

mai 2016

Pensons à nos chers dirigeants...

« *C'est une des sottises du vulgaire que de prêter aux grands toutes les lumières et toutes les bonnes intentions, jusqu'à ce que le contraire lui soit démontré.*

On met bien plus de prudence dans les relations ordinaires de la vie. Quand vous traitez avec les plus honnêtes gens, vous commencez par des stipulations qui vous mettent à l'abri de leur mauvaise foi supposée, de leurs préjugés, de leurs passions ; et quand vous remettez aux mains de ceux qui vous gouvernent votre sort, votre fortune, le sort du pays, de votre postérité, vous ne présumez point de mauvaise foi, point de préjugés, point de passions ; vous regardez toute garantie comme un outrage ! Cessez donc de vous plaindre quand on viole vos libertés, quand on dilapide votre bien.

Faites-moi un tyran aujourd'hui, et je me charge de vous trouver demain des avocats pour justifier ses opérations, des bourreaux pour exécuter ses ordres, et des faiseurs de madrigaux pour célébrer ses vertus. »

« Mélanges de morale - Petit volume 1819 » in œuvres diverses 1839

Analyse économique

mai 2016

Capitalisme, concurrence et libéralisme

Évoqué le mois dernier dans la décade, le niveau élevé atteint par les marges des entreprises américaines questionne. Il nous a semblé utile de creuser le sujet.

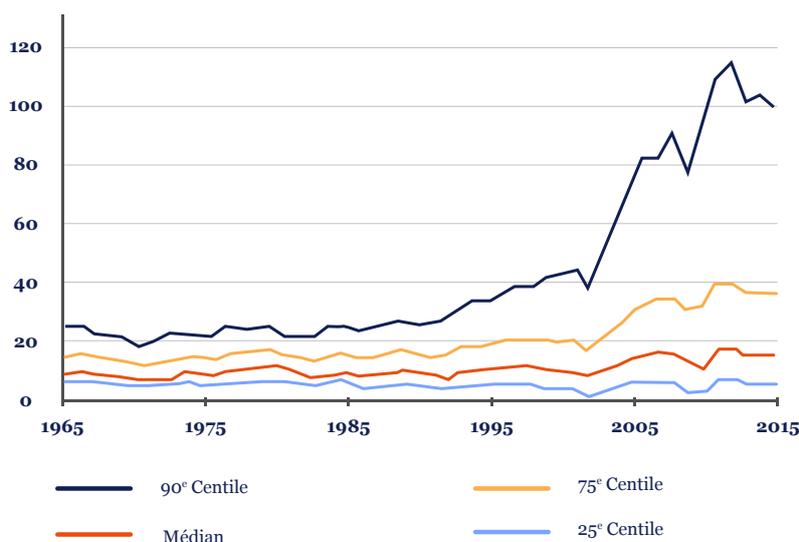
Une des raisons de cette profitabilité serait une plus grande concentration de l'activité économique. La moindre concurrence permettrait aux entreprises d'extraire une rente plus élevée. Le Conseil Economique de la Maison Blanche vient d'ailleurs de publier une note très intéressante sur le sujet (Benefits of competition and indicators of market power, Council of Economic Advisers Issue Brief, Mai 2016). Si elle ne traite pas directement de la question des profits des entreprises, elle pose la question de l'évolution du niveau de concurrence dans l'économie américaine.

Premièrement, on observe effectivement une plus grande concentration des affaires dans de nombreux secteurs. Comparant la part de marché des cinquante plus grandes entreprises dans différents secteurs entre 1997 et 2012, la note constate une augmentation de la concentration. Le mouvement est particulièrement fort dans les secteurs des transports, du commerce de détail, de la finance. Deuxièmement, on observe que les profits se concentrent. Là où les 10% d'entreprises les plus rentables avaient un taux de rentabilité deux fois supérieur à la rentabilité médiane jusqu'en 1990, un rapport à peu près stable depuis vingt-cinq ans, ce rapport a explosé depuis lors pour atteindre un ratio de cinq fois. Troisièmement, on observe une baisse du taux de création d'entreprises. Ces deux derniers facteurs peuvent effectivement être le signe d'une augmentation du pouvoir de marché des entreprises existantes et des barrières à l'entrée, ce qui diminue la concurrence.

Changement de la concentration du marché par secteur, 1997-2012

Industrie	Revenu gagné par les 50 plus grandes entreprises 2012 (En milliards \$)	Part de revenu gagné par les 50 plus grandes entreprises 2012	Pourcentage de changement de point de part de revenus gagnés par les 50 plus grandes entreprises, 1997-2012
Transport et entreposage	307,9	42,1	11,4
Commerce de détail	1 555,8	36,9	11,2
Finance et assurances	1 762,7	48,5	9,9
Commerce de gros	2 183,1	27,6	7,3
Location immobilière et crédit-bail	121,6	24,9	5,4
Utilitaires	367,7	69,1	4,6
Services éducatifs	12,1	22,7	4,2
Professionnels, scientifiques et services techniques	278,2	18,8	2,8
Arts, spectacles et loisirs	39,5	19,6	2,5
Administratif / Soutien	159,2	23,7	1,6
Soins et assistance santé	350,2	17,2	0,8
Services d'hébergement et de restauration	149,8	21,2	0,1
Autres services , administrateur non-public	46,7	10,9	-0,2

Retour sur capital investi hors Goodwill , États-Unis publiquement Commerce entreprises non financières, 1965-2014



Trois causes sont évoquées comme pouvant expliquer cette baisse de la concurrence : le comportement des entreprises, les opérations de concentration et une plus grande réglementation. A titre d'illustration, alors que dans les années 50, 4% des emplois américains étaient dans des professions réglementées, le ratio est maintenant de 24%. Sur le deuxième aspect, le secteur bancaire est un exemple flagrant de ce mouvement de concentration.

Cette plus grande concentration a pour conséquence une augmentation des prix pour les consommateurs et une réduction des incitations à l'innovation, ce qui pèse in fine sur la croissance de la productivité. La concurrence est aussi un facteur positif pour les travailleurs. La concurrence entre les entreprises pour obtenir la meilleure main d'œuvre soutient les salaires. La note prend l'exemple inverse des villes qui se sont construites autour d'une seule usine au XIX^e siècle. Dans un bassin d'emploi, les travailleurs étaient pieds et poings liés. Comme le disait John Hicks, « le meilleur des bénéfices d'un monopole est la tranquillité ».

Fernand Braudel a insisté sur la distinction entre économie de marché et capitalisme. Si ces deux mots sont souvent associés dans une certaine doxa économique, Braudel a montré que le capitalisme, au-delà de la simple propriété privée des moyens de production, constitue en fait un ensemble d'activités distinctes de la seule économie de marché qui est faite des échanges habituels, transparents. Par la mobilisation de capitaux, il va viser à contourner les mécanismes normaux de l'échange, parfois au bénéfice de tous, mais aussi parfois pour se ménager une situation privilégiée, souvent avec la complicité de l'Etat, le capitalisme de connivence. D'une certaine manière, le capitalisme vise toujours la rente.

L'opinion générale fait souvent du libéralisme le corpus idéologique sous-jacent au capitalisme. Il est souvent réduit à sa version « manchesterienne », c'est-à-dire au laisser-faire absolu, qui, par la tendance du capitalisme à la concentration, peut déboucher sur des situations de monopole. C'est ce qui s'était passé à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, lorsque la Standard Oil de Rockefeller avait fini par contrôler 90% de la production de pétrole. Suite à cette période, la pensée libérale, notamment en Europe continentale, a toujours reconnu l'importance d'une concurrence libre et non faussée et le rôle de l'Etat pour la garantir. En réalité, le libéralisme bien compris reste le meilleur remède aux excès du capitalisme. Le refus des fusions de Halliburton et Baker Hughes dans le pétrole, De Pfizer et Allergan dans la pharmacie, et de Staples et Office Depot par les autorités américaines annoncent peut-être une reprise de conscience collective que la concurrence c'est le progrès.

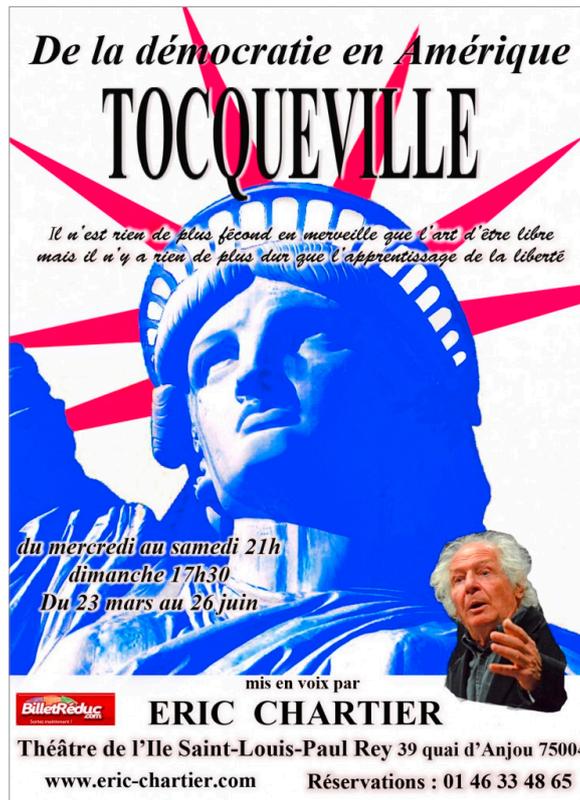
Reçu 10/10

mai 2016

« Une vérité appartient, non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »
(traité 1^{re} ed.)

Éric Chartier

Nous avons apprécié cet hiver un peu égoïstement « la mise en voix » par Éric Chartier de très savoureux extraits des mémoires de Saint-Simon, chroniqueur critique de Louis XIV. Nous devons partager notre enthousiasme pour ses lectures de *La Démocratie en Amérique* de Tocqueville, qui vous permettront de découvrir le plus petit théâtre du vieux Paris.



De la démocratie en Amérique
TOCQUEVILLE

*Il n'est rien de plus fécond en merveille que l'art d'être libre
mais il n'y a rien de plus dur que l'apprentissage de la liberté*

du mercredi au samedi 21h
dimanche 17h30
Du 23 mars au 26 juin

mis en voix par
ERIC CHARTIER

BilletRéduc

Théâtre de l'Île Saint-Louis-Paul Rey 39 quai d'Anjou 75004
www.eric-chartier.com Réservations : 01 46 33 48 65

Collé 0/10

mai 2016

« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »
(traité 1^{re} ed.)

Vénézuela : une prospérité qui fait envie

Alors que certains sondages lui prêtent la capacité de rassembler à nouveau les déçus de la gauche normale et les impatients de la gauche extrême, il est instructif de retrouver l'inspiration et le programme de notre ancien et inoubliable secrétaire d'Etat à la formation professionnelle. L'économie ne doit pas soumettre le politique certes, mais le politique ne doit pas ignorer celle-ci au risque de transformer l'exercice démocratique en tragédie.



www.youtube.com/watch?v=pibV3p-kTFs

Parole d'entrepreneur

mai 2016

Alix PRADÈRE associée et fondatrice d'OpusLine



Alix Pradère, associée et fondatrice d'OpusLine, cabinet de conseil en stratégie et management dédié aux acteurs de la santé, du vieillissement et de la protection sociale

On la qualifie de **serial entrepreneur**. Alix Pradère s'en étonne : « *OpusLine n'est jamais que ma deuxième création d'entreprise* », quinze ans après le cabinet de conseil Jalma, qu'elle a co-fondé en 1997. Il n'empêche qu'entre une culture familiale très business et le choix de la majeure « Entrepreneurs » à HEC, la création d'entreprise finit par relever de l'évidence. « *L'univers de la santé m'a toujours passionnée. À défaut de devenir médecin, j'avais trois moyen de m'en approcher : l'hôpital, les laboratoires ou l'assurance. J'ai trouvé que l'assurance de personne était le meilleur moyen d'avoir une vision à 360° des questions de santé* ».

Né fin 2012, mais bâti sur 20 ans d'expérience de conseil et de gestion de projets dans le monde de la santé, OpusLine rassemble des professionnels animés par la même envie de prendre soin de l'avenir des acteurs de la santé, du vieillissement et de la protection sociale. Aujourd'hui, les **50 consultants** d'OpusLine conseillent aussi bien les assureurs que les laboratoires et les hôpitaux.

1) Pourquoi être devenue entrepreneur ?

Je suis devenue et restée entrepreneur parce que j'avais :

- confiance dans le fait que je pouvais créer mon activité, la développer, en assurer durablement la rentabilité,
- envie d'être responsable tant de mes succès que de mes échecs, et d'en assumer les conséquences.

2) L'entrepreneur est-il seul à entreprendre ?

Heureusement beaucoup de personnes entreprennent dans les entreprises, imaginent, conçoivent et conduisent des projets d'innovation. Et c'est essentiel à la croissance et la pérennité de l'entreprise.

Pour les projets menés dans l'entreprise, les équipes ont souvent à leur disposition des moyens économiques et humains adaptés aux besoins, une notoriété à exploiter et la liberté de quitter le bateau si ça ne marche pas assez bien ou pas comme ils le souhaiteraient.

A la création de son entreprise, l'entrepreneur conduit un projet particulier : il n'a aucune garantie économique et prend le risque de perdre ce qu'il a investi, en général, il n'a pas de marque sur laquelle s'appuyer, une équipe et des moyens au mieux réduits. Mais son défi est exaltant et la réussite euphorisante.

Par la suite, le chef d'entreprise entreprend avec ses équipes, au milieu d'elles.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

La création de valeur c'est la croissance de l'entreprise, sa sécurité pour le futur, la rentabilité à long terme.

C'est aussi la croissance de ses équipes, leur motivation, leur savoir-faire renouvelé, leur capacité d'innover, de se remettre en question, de se tourner vers des nouveaux marchés et de mieux se positionner par rapport à la concurrence.

4) Quelles sont les trois mesures que vous prendriez pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

Le développement des entreprises françaises souffre d'un contexte réglementaire pesant et notamment dans le secteur de la santé où j'interviens. Le secteur de la santé bénéficierait :

- D'une réglementation plus stable bâtie sur une vision de long terme de la santé valorisant avant tout l'efficacité, c'est-à-dire les meilleurs résultats de santé évalués par rapport aux ressources engagées ;
 - De la promotion des métiers d'avenir autour des nouvelles technologies de santé, de la e-santé, ce qui suppose de les connaître et de les aborder sans crainte ;
 - De la définition de parcours administratifs clairs et stables, du raccourcissement des délais d'instruction et d'autorisation, en protégeant les données personnelles sans excès tout en prévoyant des pénalités beaucoup plus fortes et appliquées sans délai en cas d'infraction
 - D'une volonté absolue de retour à l'équilibre des comptes de l'Assurance maladie, nécessitant à la fois vision stratégique et le courage politique de le confier à une autorité indépendante : il est absurde de vivre à crédit sur des dépenses courantes
 - Et d'une réglementation du travail simplifiée, applicable, favorisant une implication réelle au travail d'équipes motivées par leur projet professionnel.
 - Comptabilité, publication des comptes, déclarations etc. le formalisme reste lourd et coûteux (recours nécessaire à un comptable), comment pourrait-on l'alléger, par exemple par le moyen de déclarations forfaitaires en-dessous de certains seuils ?
 - Les appels d'offres publics existent pour des chantiers, par exemple pour la décoration ou le réaménagement de bâtiments publics, mais les dossiers sont tellement lourds à remplir que seules des entreprises très structurées peuvent y répondre, c'est dommage car les TPE peuvent être très compétentes et n'embauchent quasiment que des Français (pas de travailleurs détachés).
-
-